

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du Jeudi 24 Janvier 2008 à Saint Albain à 18 h 30

*Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Saint Albain sous la présidence de Monsieur BERTHAUD Guy, Président.
Etaient présents Mmes CLEMENT, DREVET, TROUSSEAU, GUICHARD, CHEVALIER et Mrs GOYARD, GUILLET, CAUBET, MORNAND, COURBET, GUYONNET, VACANT, CHEVALIER, DESMAIZIERES, LAFARGE, LE GRAND DE MERCEY, ROBELIN, DUMONT, BUSSET, SURGAND, PERRIN et BOUDIER.*

1 – Le compte rendu de la réunion de Conseil de Communauté du 20 Décembre 2007 qui a eu lieu à Cruzille est approuvé à l'unanimité.

2 –Lettre Préfecture

Le Président fait part d'une lettre envoyée par la Préfecture pour rappeler le fonctionnement des assemblées délibérantes. Il revient au Président de transmettre aux membres du Conseil les informations sur les points à traiter. L'auditoire n'est pas admis à intervenir. Une personne extérieure au Conseil peut être entendue pour compléter l'information. Elle doit se retirer au moment du vote.

3 – Les statuts

Il est nécessaire de modifier une nouvelle fois les statuts pour les raisons suivantes :

- La commune de Viré qui dépasse 1 000 habitants souhaite un délégué en plus
- Il est nécessaire de faire apparaître l'Association A De TouRE pour pouvoir lui accorder des aides financières.
- Une villa gallo romaine devant être construite à Bissy la Mâconnaise, les initiateurs du projet et le Maire de Bissy la Mâconnaise souhaitent obtenir le soutien de principe de la Communauté.
- Il convient d'intégrer les plans d'eau :
Viré Fleurville : étude d'aménagement suivie de travaux,
Montbellet : étude seulement puisqu'une partie seulement du parcellaire est concernée, qu'une procédure est en cours pour les terrains privés et qu'une modification de statuts sera nécessaire ultérieurement.

Le Conseil accepte à l'unanimité les modifications proposées.

4 – Demande d'adhésion de Plottes

Monsieur BERTHAUD procède à la lecture de la délibération de la commune de Plottes ayant pour objet l'adhésion à la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône. Il donne des informations sur cette commune.

La plupart des Maires ont été contactés par un élu de Plottes. Certains membres estiment qu'il serait plus judicieux que Plottes se rapproche de la Communauté de Communes de Tournus, d'autres pensent qu'il aurait fallu attendre les élections. De nombreux conseillers disent que le Conseil Municipal a choisi et qu'il convient de répondre favorablement.

Résultat du vote à main levée :

17 : pour

2 : contre

4 : abstentions

La majorité est favorable à l'adhésion de Plottes à la Communauté de Communes. Cette délibération sera notifiée aux communes qui auront trois mois pour se prononcer.

5 – Annulation vente terrain zone artisanale Monsieur GILLET

Monsieur GILLET n'est plus intéressé par la vente du terrain située dans la zone artisanale de Viré Fleurville. En revanche, Monsieur et Madame DUCARUGE qui ont visité le terrain avec Monsieur SURGAND souhaitent acquérir cette parcelle pour implanter leur entreprise « D' SERVICE ». Le Conseil donne son accord pour leur vendre le terrain aux mêmes conditions que celles fixées pour Monsieur GILLET soit 7,50 € le m².

6 – Travaux et convention : Halte Garderie Cruzille

Madame RATTEZ qui a été contactée plusieurs fois a fait parvenir le plan futur des locaux mais n'est pas en mesure actuellement de transmettre une évaluation.

Une convention de prêt à usage entre la commune de Cruzille et la Communauté de Communes a été établie en reprenant et en l'adaptant à celle qui avait été réalisée pour le Multi Accueil de Viré. Les membres du Conseil autorisent le Président à signer la convention.

7 – Rénovation logements Fleurville

Les travaux se poursuivent et le Président fait part de sa satisfaction. Un avenant concernant le lot 2 : Menuiserie a été adressé, il s'agit d'une plus value d'un montant de 1 700 € HT qui correspond à l'exécution de feuillures dans les encadrements de baies non prévues au marché. Le Président est autorisé à signer l'avenant.

Monsieur SURGAND signale que des plaques de fibro sont à changer sur le toit du hangar. La secrétaire avertira la SICA.

8 – Déchets

Déchetterie : Renouvellement marché exploitation :

Suite à l'appel d'offres pour le renouvellement du marché d'exploitation de la déchetterie intercommunale, deux offres ont été reçues : ONYX et BOURGOGNE DECHETS SERVICES. Le Président présente les résultats des offres selon le rapport d'analyse transmis par Téréo Aménagement. L'offre de Bourgogne Déchets Services est la mieux disante. Le conseil accepte la proposition de la Commission d'appel d'offres qui préconise l'offre de Bourgogne Déchets Services.

Collecte ordures ménagères et tri sélectif :

Le marché se termine fin juin. Il convient d'engager une procédure dès le prochain conseil.

Ferraille :

L'enlèvement de la ferraille par l'entreprise Genestier aura lieu le 31 mars 2008. Contacter Monsieur BENON.

9 - Remboursement frais de ménage au Club de Judo

Le Conseil accepte de verser la somme de 2 543,20 € pour le remboursement des frais de ménage réalisé par le club de judo.

10 – Ecole de Musique par Madame GAUDRY NATTA, Directrice

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière avec une augmentation du nombre d'élèves guitaristes. En revanche, il n'y a plus d'élèves en classe de clarinette. La directrice rappelle les différentes manifestations auxquelles ont participé les élèves. Elle envisage de restructurer la classe de formation musicale à la rentrée prochaine. Madame GAUDRY NATTA souhaite également mettre en place en parallèle aux journées orchestre, un atelier battucada afin de dynamiser et diversifier les interventions des élèves. Toutes les écoles du territoire participeront à un projet commun pour le concert de Noël 2008. Le concert de printemps aura lieu à Clessé le 4 Avril prochain. Un projet avec l'harmonie de Lacrost est à l'étude. Messieurs ROBELIN et BERTHAUD félicitent la Directrice pour le travail accompli.

11 – 5è Festival des Musiques Rares

Monsieur AMIOT dresse le bilan du dernier Festival et présente la prochaine programmation qui débutera le 22 Juin 2008 à Cruzille et se terminera le 20 Juillet à Burgy.

Monsieur AMIOT propose d'augmenter les tarifs d'entrée aux concerts ainsi :

- 12 € pour un concert
- 35 € pour l'abonnement à 4 concerts.

Les conseillers communautaires sont favorables à cette proposition.

Ci-joint : AEG Bourgogne du Sud. Conseil d'Administration du 15 Janvier 2008
Proposition pour une stratégie de territoire.

**Prochain Conseil de Communauté
le Jeudi 28 Février 2008 à 18 h 30 à Lugny**

Le Président,

Guy BERTHAUD